SECTEUR SANTÉ
Université Grenoble Alpes

DECLARATION SUR L'HONNEUR

dans le cadre d'une demande d'admission en 2ème ou 3ème année des études de santé
(Arrêtés du 24 mars 2017 modifié)
Date limite de dépôt de dossier : 15 mars de chaque année (cachet de la poste faisant foi)

Je soussigné(e) [Nom Prénom]..... atteste sur l'honneur :

☐ **ne m'être JAMAIS inscrit(e) en première année d'un cursus santé** (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, PASS, LAS, PACES, ou PCEM1 ou PCEP1)

☐ **m'être déjà inscrit(e)** :

- ☐ en PACES, en PASS, en LAS ⟹ ☐ 1 fois ☐ 2 fois ou plus
- ☐ au concours de 1ère année médecine (PCEM1) ⟹ ☐ 1 fois ☐ 2 fois ou plus
- ☐ au concours de 1ère année pharmacie (PCEP1) ⟹ ☐ 1 fois ☐ 2 fois ou plus

et candidater UNIQUEMENT pour l'année universitaire 2023-2024 auprès de l'UFR Santé de Grenoble, où je me présente pour : [cochez une seule case par ligne]

☐ Médecine ☐ Pharmacie ☐ Maïeutique

J'atteste également sur l'honneur :

☐ **ne m'être JAMAIS présenté(e) à une admission directe jusqu'à ce jour**

☐ **m'être DEJA présenté(e) à une admission directe quelle que soit la filière, l'année d'études et la ville demandées** Précisez la/les candidature(s) déjà effectué(e)s :

Année de présentation	Ville demandée	Filière demandée	Année d'études demandées
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à une non-recevabilité de ma candidature et à des sanctions prévues par l'article 4441-1 du Code pénal.

Fait à ..... **le** ..... **Signature obligatoire** :